



Ouvriers d'Etat : le Ministère reçoit l'intersyndicale CFDT – CGT – FO et s'engage a minima.

Le conseiller social du ministre des transports, M. Ambrosini en présence de Mme Preux (SDP DGAC), a reçu le 7 novembre une délégation CFDT - CGT - FO après avoir été interpellé par l'intersyndicale sur la question des recrutements d'Ouvriers d'Etat à la DGAC.

L'absence d'embauche d'OE à la DGAC en 2012, sur la base d'une note toujours invisible du cabinet du premier ministre de l'ancien gouvernement, et malgré les engagements de notre ministère de 13 recrutements, se paye au prix fort en termes de capacité opérationnelle des services et de conditions de travail pour les personnels DGAC. Aujourd'hui, c'est la sécurité même qui est en jeu, avec un effectif opérationnel souvent réduit à la portion congrue sur plusieurs sites.

Une première action de l'intersyndicale au niveau de la DGAC avait conduit le Directeur général à annoncer en Comité technique DGAC du 22 octobre une intervention auprès du Ministre de la Fonction publique. Cette intervention s'est concrétisée la semaine dernière par une demande de reclassement des Ouvriers des Parcs et Ateliers (OPA, à statut Equipement) retenus en CICAVE-O, après réussite de l'essai, dans le corps des Ouvriers d'Etat DGAC.

L'intersyndicale avait également sollicité une entrevue auprès du Cabinet du ministre pour l'alerter sur les conséquences de ce refus dogmatique de recruter des Ouvriers d'Etat, et demander une intervention ministérielle pour une reprise des embauches.

Après avoir rappelé le lourd tribut payé par le corps des ouvriers d'Etat ces dernières années (suppressions massives d'emploi, perte de l'indexation sur le bordereau de la Métallurgie,...) malgré des efforts d'adaptation considérables aux exigences de la Fonction publique et de la Cour des comptes (réforme du régime indemnitaire, identification des familles prioritaires à l'embauche, plan de reconversion, ...), l'intersyndicale a souligné les dangers de la politique actuelle de refus total d'embauche et a rappelé à sa responsabilité le représentant du gouvernement. Le Conseiller social du Ministre a fait preuve d'une écoute attentive, dans un cadre néanmoins décrit comme extrêmement contraint.

Le Conseiller social du Ministre propose d'utiliser la réflexion programmée dans le cadre d'un des six chantiers ministériels prioritaires, qui concerne plutôt les recrutements d'Ouvriers des Parcs et Ateliers, pour effectuer des propositions concrètes au Ministère de la Fonction Publique en matière d'embauche d'Ouvriers à la DGAC. Si la méthode peut se concevoir, le calendrier social de la DGAC très différent de celui du Ministère et les spécificités des Ouvriers d'Etat de la DGAC constituent de sérieux obstacles à cette proposition.

Il a semblé par ailleurs découvrir lors de notre entrevue que l'intégration de 6 OPA dans le corps des OE ne pourrait pas couvrir les besoins critiques de la DGAC jusqu'à fin 2013 ! Aussi s'est-il engagé à demander la levée du moratoire sur les recrutements pour l'unique année 2013 suite à l'évaluation des besoins réalisées par la DGAC. Il conviendra de mesurer les suites concrètes données à cette annonce.